

## JURY POUR L'ENTREE AU LAB'O

### PROCEDURE ET COMPOSITION DU JURY

#### PROCEDURE DE JURY :

<b>J</b>	Une entreprise est intéressée pour entrer au Lab'O. Les coordonnées de Sylvie GIMENO lui sont communiquées.
<b>J à J + 2</b>	Sylvie informe et répond aux questions. Si elle estime que l'entreprise répond aux critères, elle lui envoie par mail le dossier de candidature. Elle lui propose une visite du Lab'O et des choix de bureaux ou d'espaces de travail et lui fixe un RDV avec un conseiller à la création.

<b>J</b>	Retour du dossier dûment rempli avec l'aide du conseiller
<b>J</b>	Sylvie le faire parvenir par mail aux membres du COTECH
<b>J + 3</b>	Retour du COTECH pour la validation du dossier.
<b>J + 4</b>	Sylvie informe l'entreprise de la prochaine date de jury et du lieu.
<b>J + 4</b>	Sylvie envoie un mail aux membres du jury pour les informer de la validation et de la prochaine réunion du comité de sélection.
<b>2<sup>ème</sup> mardi du mois</b>	Passage devant le jury

<b>J</b>	Passage devant le jury – ½ h par dossier – 6 dossiers max.
<b>J</b>	Sylvie informe l'entreprise par téléphone de la réponse du jury.
<b>J + 1 à J + 2</b>	Envoi par courrier de la réponse à l'entreprise Envoi des résultats de tous les passages aux membres du jury et du COTECH

#### LE COMITÉ DE SÉLECTION

##### ➤ Modalités de jury

Le jury se réunira une fois par mois, le mardi le plus proche du 15 du mois.

Chaque passage durera environ 30 mn.

##### ➤ Composition

Le jury sera composé de 15 à 20 personnes maximum :

- 3 membres du Conseil d'Administration d'Orléans Pépinières

- 1 membre de la cellule opérationnelle du Lab'O
- 2 conseillers (1 de la CCI et 1 d'OVL)
- 1 représentant de l'Agglo/Ville
- 1 représentant du Fablab
- 1 expert-comptable
- 1 assureur
- 1 banquier
- 2 entreprises du Lab'O
- 2 entreprises du COPIL de la French Tech Loire Valley